

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 OCTOBRE 2020 - n °2020/7**

1/ Forêt : (Présence de Monsieur Voiry, ONF, pour présentation des assiettes de coupe de bois 2021)

DECIDE d'asseoir les coupes de l'exercice 2021

FIXE la destination des produits de certaines parcelles pour la vente en bloc et sur pied ainsi que les produits des parcelles pour la vente en bloc et sur pied affouagère par les soins de l'ONF au printemps 2021

DEPARTAGE en nature les autres produits entre les affouagistes.

FIXE le montant de la taxe de l'affouage à 8€ le stère

DECIDE la vente en bloc et sur pied au printemps 2022 des autres produits.

2/ Adhésion à X-ACTES

ACCEPTTE l'adhésion à X-ACTES et autorise le maire à signer une convention avec le représentant de l'Etat pour la télétransmission des actes aux contrôles de la légalité.

3/ Adhésion à SPL-XDEMAT

ACCEPTTE l'adhésion à SPL-XDEMAT pour fournir des prestations liées à la dématérialisation

4/ Sélection géomètres- Aménagement du bourg

SELECTIONNE les géomètres pour les appels d'offre afin d'effectués les relevés topographiques pour l'aménagement du bourg.

5/ Contrat d'assurance CDG

AUTORISE le CDG de négocier pour son compte un contrat d'assurance statutaire

6/Sélection coordonnateur SPS – Accessibilité

SOLLICITATION d'agences pour leur fournir une offre pour être coordonnateur SPS dans le projet d'accessibilité des locaux.

7/ Sélection bureau de contrôle – Accessibilité

SOLLICITATION d'agences pour leur fournir une offre pour être bureau de contrôle dans le projet d'accessibilité des locaux.

8/ Cadeau naissance

DECIDE d'offrir un bon cadeau de 50€ pour toute naissance d'un enfant dont les parents habitent dans la commune avec effet au 1^{er} janvier 2020.

9/ colis 11 novembre

Le repas du 11 novembre 2020 ne pouvant avoir lieu en raison de l'épidémie de Covid, le CM DECIDE de remettre un colis à tout habitant âgé de 65 ans et plus.

10/ Illumination

DECIDE l'achat d'une guirlande supplémentaire pour le pont grande rue.